



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS  
SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2011  
DELIBERATION N°11-20

**OBJET : Modification du règlement intérieur des comités de sélection.**

**LE CONSEIL,**

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 14,

**DECIDE**

**D'APPROUVER à l'unanimité** la modification du règlement intérieur des comités de sélection.

Fait à Tours, le 8 novembre 2011

Le Président,

Loïc VAILLANT